



2025

Formation Santé & Sécurité

ÉLABORER SON DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS & SON PAPRI Pact



Public concerné

Dirigeants
Managers Sécurité
Référénts désignés
Membres du CSSCT



Durée de formation

2 jours : 14 heures



Nb. de participants

10 stagiaires max.



Intervenants

Intervenant en Prévention des Risques Professionnels (IPRP)



Tarif H.T.

3600 € H.T / session



Lieu de formation

Formations in situ



Dates de formation

Calendrier à définir

Objectifs

- Construire un DUERP exploitable et vivant
- Élaborer un PAPRI Pact priorisé et pilotable
- Animer une démarche de prévention participative
- Intégrer les risques émergents et QVCT

Programme

Enjeux et cadre réglementaire de la démarche de prévention

- La sinistralité des accidents de travail et des maladies professionnelles
- Le contexte juridique et réglementaire

Les risques à prévenir

- Typologie et définition des risques à prévenir
- Dangers et risques physiques
- Risques psycho-sociaux

La méthodologie de l'évaluation des risques

- L'observation terrain
 - L'analyser des postes pour identifier les situations dangereuses et les risques
 - Techniques d'entretien avec les salariés
- La cotation des risques

La construction d'un DUERP utile

- Structurer un DUERP lisible
- Le DUERP comme outil de pilotage

La construction d'un PAPRI Pact efficace

- Priorisation des actions
- Les indicateurs de suivis

Faire vivre la démarche de prévention

- L'implication de tous les acteurs (managers / salariés / CSE)
- Les techniques d'animation terrain
- La communication interne

La mise à jour de l'évaluation et l'amélioration continue

Les + de la formation

- L'animation de la formation par des consultants réalisant sur le terrain des analyses de risques;
- La résolution de cas pratiques reprenant les situations rencontrées en entreprise ;